

Séance du Conseil municipal du 15 juin 2023

NOTE DE PRÉSENTATION

Objet : Adoption du Budget Supplémentaire 2023 du budget principal de la Ville

Rapporteur : Ambroise TOIN

Le budget supplémentaire est une décision modificative spécifique qui permet la reprise des résultats de l'exercice budgétaire précédent lorsque le budget primitif a été voté sans reprise de résultat.

Le budget supplémentaire est la première délibération budgétaire adoptée après le vote du compte administratif, qui intervient au plus tard le 30 juin. Il intègre les résultats de l'exercice précédent. A ce titre, il présente la même structure que le budget primitif et doit être voté en équilibre conformément à l'article L1612-4 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il doit être conforme à la délibération d'affectation des résultats antérieurs et comporte les restes à réaliser en dépenses et en recettes.

Le vote du budget supplémentaire permet également d'ajuster les dépenses ou les recettes qui n'étaient pas connues au moment du vote du budget primitif 2023 de la Ville.

A ce titre, ce budget intègre notamment les ajustements suivants :

- L'intégration des résultats excédentaires de la section de fonctionnement qui permet d'inscrire une projection plus importante d'autofinancement ;
- Des opérations de travaux plus importantes du fait de la diversité des recettes qui n'était pas possible au moment du Budget primitif 2023 ;
- Une baisse des prévisions d'emprunt d'équilibre qui contribue à améliorer la santé financière de la Ville.

Le nouvel équilibre proposé pour le budget 2023 (Budget Supplémentaire compris) est le suivant :

- Section de fonctionnement : 44 242 077,12 €
- Section d'investissement : 19 041 973,59 €

Le budget global s'élève donc à 63 284 050,71€

Les mouvements budgétaires sont synthétisés dans les tableaux ci-dessous.

Reprise des résultats 2022	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Affectation du résultat d'investissement		454 022,47		
Affectation du résultat de fonctionnement		3 782 118,98		3 870 923,17
Total Affectations	0,00	3 782 118,98	-	3 870 923,17

Restes à réaliser 2022	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Restes à réaliser 2022	4 103 726,91	1 867 585,46	-	-
Solde global	2 236 141,45			-

Modifications de crédits du BS 2023	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	1 639 706,32	-4 653 853,00	89 897,00	512 533,15
Opérations d'ordre entre section		4 293 559,32	4 293 559,32	3 870 923,17
Opération d'ordre à l'intérieur de la section	-	-	-	-
Total mouvements du BS 2023	1 639 706,32	-360 293,68	4 383 456,32	4 383 456,32

Equilibre budgétaire après BS 2023	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
BP 2023	13 298 540,36	13 298 540,36	39 858 620,80	39 858 620,80
Reprise/Affectation des résultats 2022	0,00	4 236 141,45	-	3 870 923,17
Reports de l'exercice 2022	4 103 726,91	1 867 585,46	-	-
Nouveaux crédits du BS 2023	1 639 706,32	-360 293,68	4 383 456,32	512 533,15
Total BS 2023	5 743 433,23	5 743 433,23	4 383 456,32	4 383 456,32
Total après BS 2023	19 041 973,59	19 041 973,59	44 242 077,12	44 242 077,12

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.

La section de fonctionnement connaît une hausse de 11 % par rapport au budget primitif passant de 39 858 620,80 € à 44 242 077,12 €. Ces ajustements budgétaires sont justifiés d'une part, par l'intégration des résultats de fonctionnement qui génère une augmentation du virement à la section d'investissement et d'autre part, par des besoins de crédits nouveaux.

A. Les dépenses de fonctionnement

Chapitre	BP 2023	BS 2023	Budgété (BP+BS)	Evolution BP/BS
Opérations réelles				
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 638 440,37	79 897,00	7 718 337,37	1,05%
012 CHARGES DE PERSONNEL	20 261 310,90		20 261 310,90	0,00%
014 ATTENUATION DE PRODUITS	0,00		0,00	#DIV/0!
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	8 737 172,17	1 500,00	8 738 672,17	0,02%
66 CHARGES FINANCIERES	990 199,10		990 199,10	0,00%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	24 300,00	8 500,00	32 800,00	34,98%
Sous-total	37 651 422,54	89 897,00	37 741 319,54	0,24%
Opérations d'ordre				
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	607 198,26	4 293 559,32	4 900 757,58	707,11%
042 OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 600 000,00		1 600 000,00	0,00%
Sous-total	2 207 198,26	4 293 559,32	6 500 757,58	194,53%
Dépenses de fonctionnement	39 858 620,80	4 383 456,32	44 242 077,12	11,00%

⇒ **Les charges à caractère général (chapitre 011) : + 79 897 €**

Le nouvel équilibre des dépenses de fonctionnement courant s'établit à 7 718 337,37 €, soit une progression globale de 1,05%.

Divers ajustements de faible montant ont été réalisés pour finaliser, notamment la souscription d'abonnements internet dans le cadre de la vidéoprotection, pour des contrats de maintenance et pour prendre en compte une hausse continue des prix de certains matériels.

⇒ **Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) : + 1 500 €**

L'achat de certificats électroniques et de divers abonnements à des licences justifient cette hausse de crédits de 1 500 €.

⇒ **Les charges exceptionnelles (chapitre 67) : +8 500 €**

Ce chapitre de dépenses exceptionnelles est réabondé à hauteur de 8 500 € afin de faire face à certaines dépenses qui pourraient émerger en cours d'année : paiement de frais irrépétibles, annulations de titres sur exercices antérieurs...

⇒ **Le virement vers la section d'investissement (chapitre 023) : + 4 293 559,32 €**

Ce chapitre s'élève désormais à 4 900 757,58 €, et augmente par rapport au BP 2023. Cette forte croissance résulte de l'intégration des résultats de l'année 2022 (3,871 M€) et des ajustements en dépenses et en recettes effectués.

En comparaison au BS 2022, une évolution de 8% est constatée sur l'autofinancement 2023.

B. Les recettes de fonctionnement

Chapitre	BP 2023	BS 2023	Budgété (BP+BS)	Evolution BP/BS
Opérations réelles				
013 ATTENUATION DE CHARGES	200 000,00		200 000,00	0,00%
70 PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE, VENTES DIVERSE:	2 332 693,80	112 977,00	2 445 670,80	4,84%
73 IMPOTS ET TAXES	29 852 393,00	294 514,00	30 146 907,00	0,99%
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	6 590 484,00	105 042,15	6 695 526,15	1,59%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	156 200,00		156 200,00	0,00%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	52 450,00		52 450,00	0,00%
Sous-total	39 184 220,80	512 533,15	39 696 753,95	1,31%
Opérations d'ordre				
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0	3 870 923,17	3 870 923,17	-
042 OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	674 400,00		674 400,00	0,00%
Sous-total	674 400,00	3 870 923,17	4 545 323,17	573,98%
Recettes de fonctionnement	39 858 620,80	4 383 456,32	44 242 077,12	11,00%

⇒ **Impôts et taxes (chapitre 73) : + 294 514 €**

Ce chapitre fait l'objet d'un ajustement à la hausse suite à la notification des bases d'imposition 2023 dans l'état 1259 qui fait apparaître une évolution globale de 6,4%. Bien que les hypothèses de construction du BP 2023 intégraient cette évolution, les conséquences sur l'effet financier n'avaient pas été prise en compte. En effet, l'effet financier est calculé par application du coefficient correcteur (issu de la suppression de la taxe d'habitation dès 2021) sur les bases foncières. Ces dernières ayant évolué fortement entre 2022 et 2023 (+1,888 M€), cet effet financier augmente in fine.

Par ailleurs, la réintégration dans le calcul de la perte consécutive à la réforme de la TH, du taux syndical de 2017 a eu pour conséquence de faire varier le coefficient correcteur passant de 1,717265 à 1,742859.

Au titre de l'année 2023, l'effet financier qui en résulte s'élève à 8, 669 M€, soit + 297 714 € par rapport au BP 2023 (8 371 780 €).

⇒ **Dotations et participations (chapitre 74) : +105 042,15 €**

Après intégration des ajustements, ce chapitre s'élève à 6 695 526,15 €, soit une progression de 1,59% par rapport au BP 2023.

Le détail des mouvements réalisés sur les comptes est présenté ci-dessous :

	Budget primitif	Budget Supplémentaire	Budgété (BP+BS)	Evolution BP/BS
7411 - Dotation Forfaitaire	2 432 461,00	28 377,00	2 460 838,00	1,17%
74123 - Dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale	1 084 520,00	18 270,00	1 102 790,00	1,68%
74127 - Dotation nationale de péréquation	619 005,00	42 688,00	661 693,00	6,90%
Dotation Globale de Fonctionnement	4 135 986,00	89 335,00	4 225 321,00	2,16%
744 - FCTVA	5 000,00	9 935,15	14 935,15	198,70%
7478 - Subventions d'autres organismes	1 822 300,00	5 772,00	1 828 072,00	0,32%
Total général	5 963 286,00	105 042,15	6 068 328,15	1,76%

Les dotations font l'objet d'une hausse de 2,16% par rapport aux prévisions du BP 2023, en conformité avec les données relatives à la Dotation Globale de Fonctionnement notifiées par la Direction Générale des Collectivités Locales au mois d'avril.

D'autres recettes ont été encaissées au cours du 1^{er} semestre et permettent d'ajuster au mieux les crédits : le FCTVA qui a été notifié à la Ville, en référence aux dépenses réalisées en 2021 et une subvention de la CAF à destination du Relais d'assistance maternelle.

⇒ **Produits des services du domaine (chapitre 70) : + 112 977 €**

Ce chapitre augmente globalement de 4,84% par rapport aux projections du BP 2023 du fait de l'intégration de la redevance de la société de chaleur de Limeil-Brévannes de l'année 2022 qui n'avait pas été rattachée comptablement à l'exercice et qui a été titrée en 2023.

⇒ **Résultat de fonctionnement reporté (chapitre 002) : +3 870 923,17 €**

Le résultat de fonctionnement 2022 s'est élevé à 7 653 042,15 € et a été réparti selon les éléments suivants :

- Couverture du déficit d'investissement 2022 : + 1 782 118,98 € ;
- Dotation complémentaire pour financer les investissements : + 2 000 000 € ;

Ainsi, le solde affecté « en réserve » constitue le fonds de roulement de la commune et correspond à un peu plus de 2 mois de paies (charges comprises), conformément aux recommandations des chambres régionales des comptes.

II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement augmente de 43,19 % par rapport au BP 2023 passant de 13 298 540,36 € à 19 041 973,59 € (y compris restes à réaliser).

A. Les dépenses d'investissement

La progression des dépenses d'investissement est liée à l'intégration du résultat excédentaire de l'année 2022, des restes à réaliser ainsi qu'aux ajustements de crédits sur les projets d'investissement.

Chapitre	BP 2023	BS 2023	RAR	Budgété (BP+BS)	Evolution BP/BS
Opérations réelles					
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	375 000,00			375 000,00	0,00%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4 345 000,00			4 345 000,00	0,00%
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	414 670,00	234 360,00	362 760,79	1 011 790,79	144,00%
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	98 520,00		31 569,86	130 089,86	32,04%
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 256 150,36	1 255 346,32	3 709 396,26	11 220 892,94	79,36%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00				
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	934 800,00	150 000,00		1 084 800,00	16,05%
Sous-total	12 424 140,36	1 639 706,32	4 103 726,91	18 167 573,59	46,23%
Opérations d'ordre					
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00			0,00	-
040 OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	674 400,00			674 400,00	-
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	200 000,00			200 000,00	-
Sous-total	874 400,00	0,00	0,00	874 400,00	0,00%
Dépenses d'investissement	13 298 540,36	1 639 706,32	4 103 726,91	19 041 973,59	43,19%

⇒ **Les dépenses d'équipement (chapitre 20/21/27) : + 1 639 706,32 €**

Le total des dépenses d'équipement est estimé à 9 343 846,68 €, en progression de 21,3% par rapport au BP 2023.

Les crédits supplémentaires ajoutés concernent notamment les secteurs suivants :

	Budget primitif	Budget Supplémentaire	Budgété (BP+BS)	Evolution BP/BS
Cadre de vie	3 705 313,13	937 960,00	4 643 273,13	25,31%
Patrimoine bâti	847 000,00	373 107,00	1 220 107,00	44,05%
Foncier	1 053 840,00	150 000,00	1 203 840,00	14,23%
Cimetière	-	45 000,00	45 000,00	
Modernisation informatique	204 150,00	131 000,00	335 150,00	64,17%
autres dépenses diverses	148 520,00	2 639,32	151 159,32	1,78%
Dépenses d'équipement	5 958 823,13	1 639 706,32	7 598 529,45	27,52%

Les dépenses liées au cadre de vie intègrent notamment une enveloppe complémentaire pour la requalification de l'avenue des Tilleuls pour 533 K€, conformément à la convention signée entre la Ville et le SIGEIF, des travaux d'entretien de la voirie pour 250 K€, des frais d'études sur différents projets (Ferme pédagogique, parc Léon Bernard, Descente de la forêt, cimetière) pour 80 K€ et une enveloppe de 50 K€ pour la mise en place progressive du module de télégestion afin de gérer l'éclairage public à distance.

Sur le patrimoine bâti, sont prévues diverses dépenses : 175 K€ de travaux sur les menuiseries de l'école A. France suite à une réévaluation du coût du projet par le maître d'œuvre, 70 K€ pour la remise en état de la tribune du stade PVC suite à un incendie, 48 K€ de frais complémentaires pour le projet de réemploi de l'ensemble modulaire rue Emile Zola et 27 K€ de matériel pour l'entretien des écoles Picasso et du pôle Pasteur (éclairage, stores).

Par l'intégration de nouveaux crédits à hauteur de 150 K€, la politique foncière de la Ville se maintient à un niveau élevé suite au partenariat avec le SAF94, portant celle-ci à 1 204 K€ afin d'avancer notamment sur le projet de redynamisation du centre-ville.

S'agissant de la gestion du cimetière, l'enveloppe de 45 K€ est destinée aux reprises de concessions.

Enfin, au titre de la modernisation informatique, différentes dépenses sont prévues pour l'acquisition de logiciels, pour poursuivre la mise en place de la téléphonie IP et pour intégrer certains coûts liés à l'inflation (+11% d'augmentation sur les licences).

⇒ **Les restes à réaliser : + 4 103 726,91 €**

Ces restes à réaliser doivent être intégrés sur la prochaine décision budgétaire suivant le vote du Compte administratif.

Afin d'en simplifier la lecture, les restes à réaliser en dépenses sont regroupés dans des politiques publiques. La liste exhaustive de ces reports pourra être consultée lors de la séance du Conseil municipal.

Politiques publiques	Montant
Administration générale	68 810,31
Cimetière	23 109,60
Sécurité	677 285,66
Patrimoine bâti	1 739 809,35
Cadre de vie	1 591 975,99
Scolaire	2 736,00
Restes à réaliser Dépenses	4 103 726,91

Les prévisions de dépenses du secteur « administration générale » intègrent le solde de la contribution 2022 à la BSPP pour 31 K€, du mobilier pour les crèches, des engagements en informatique pour l'achat de serveurs et licences pour près de 18 K€

S'agissant du cimetière, les restes à réaliser correspondent à la fourniture et à la pose du nouveau columbarium.

En ce qui concerne le volet sécurité, la somme de 677 K€ concerne la phase 2 d'extension de la vidéoprotection aux abords des écoles.

Les restes à réaliser du patrimoine bâti s'élèvent à 1,740 M€ et comprennent plusieurs projets :

- Construction du local associatif pour 850 K€ qui est en phase d'études actuellement ;
- Les travaux de menuiseries extérieures de l'école Anatole France pour 291 K€ ;
- La réfection des huisseries du CTM pour 220 K€ ;
- L'installation des bornes de recharges pour 55 K€ ;
- La sécurisation du poste de la Police municipale et du pôle Pasteur pour 143 K€ ;
- L'aménagement du complexe sportif G. Budé pour 61 K€ (travaux préparatoires mené par l'assistant à maîtrise d'ouvrage).

Les principaux engagements du cadre de vie (1,592 K€) intègrent 655 K€ au titre de l'aménagement du Lac des Tilleuls, 350 K€ pour l'enfouissement de l'avenue des Tilleuls, 252 K€ pour le projet de débitumisation, 100 K€ de frais d'études sur les projets d'aménagement de l'espace public (Descente de la forêt, parc Léon Bernard, Ferme pédagogique) et 138 K€ pour des travaux de rénovation de l'éclairage public.

B. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement connaissent une croissance de 43,19 % par rapport au BP 2023 principalement en raison des affectations des résultats 2022 qui génère une augmentation des fonds propres de la Ville et parallèlement une baisse du besoin d'emprunt.

Chapitre	BP 2023	BS 2023	RAR	Budgété (BP+BS)	Evolution BP/BS
Opérations réelles					
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 726 000,00	3 612 552,98		5 338 552,98	209,30%
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 743 008,00	-491 381,00	1 867 585,46	3 119 212,46	78,96%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	6 673 834,10	-3 992 906,00		2 680 928,10	-59,83%
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	373 500,00			373 500,00	
Sous-total	10 516 342,10	-871 734,02	1 867 585,46	11 512 193,54	9,47%
Opérations d'ordre					
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0	454 022,47		454 022,47	
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	607 198,26	4 293 559,32		4 900 757,58	807,11%
024 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	375 000,00			375 000,00	100,00%
040 OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 600 000,00			1 600 000,00	100,00%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	200 000,00			200 000,00	100,00%
Sous-total	2 782 198,26	4 747 581,79	0,00	7 529 780,05	170,64%
Recettes d'investissement	13 298 540,36	3 875 847,77	1 867 585,46	19 041 973,59	43,19%

⇒ **Les dotations, fonds divers et réserves (chapitre 10) : +3 612 552,98 €**

Les crédits de ce chapitre s'élèvent désormais à 5 338 552,98 €, soit une progression de 209,30% par rapport au BP 2023 du fait de l'affectation des résultats 2022.

Par rapport au BS 2022, les crédits sur la nature comptable 1068 « excédent de fonctionnement capitalisés » (6 041 428,54 €) sont en baisse en raison des résultats excédentaires de l'année 2022 (454 K€) au chapitre 001), hors intégration des restes à réaliser.

Par ailleurs, une baisse de 169 566 € du Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) est répercutée sur ce chapitre en lien avec la notification des services préfectoraux de versement du FCTVA sur les dépenses d'investissement 2021.

⇒ **Les subventions d'investissement (chapitre 13) : -491 381 €**

Les nouvelles prévisions des subventions d'investissement liées aux dépenses d'équipement s'élèvent à 1 251 627 € (hors restes à réaliser), soit une baisse de 28,2 % par rapport au BP 2023.

Ces mouvements sont essentiellement liés à une surestimation des subventions liées à l'éclairage public et aux travaux d'enfouissement.

A ce stade, aucune nouvelle subvention n'est ajoutée dans la mesure où la Ville est dans l'attente des notifications des co-financeurs sur les dossiers déposés.

⇒ **Les emprunts (chapitre 16) : - 3 992 906,00€**

Variable d'ajustement d'un budget, la prévision du besoin d'emprunt diminue du fait de l'intégration des résultats et des ajustements réalisés en dépenses et en recettes.

Il s'agit d'un emprunt d'équilibre pour financer les investissements de la commune mais qui sera ajusté au regard du niveau de réalisation des dépenses et recettes.

⇒ **Le virement de la section de fonctionnement (chapitre 021) : + 4 293 559,32 €**

Il s'agit de l'autofinancement qui résulte de la différence entre les recettes de fonctionnement et les dépenses de fonctionnement. Ces écritures sont équilibrées dans les deux sens (cf I.A. *Le virement vers la section d'investissement*).

⇒ **Les restes à réaliser : + 1 867 585,46 €**

Ces restes à réaliser concernent exclusivement les subventions liées à des projets d'investissements dont le détail figure ci-dessous :

<i>Libellé des subventions</i>	<i>Montant</i>	<i>Financeurs</i>
SUBV A L EQUIPEMENT EN VIDEO PROTECTION	103 505,46	Région Ile-de-France
SCHEMA DIRECTEUR RESEAU DE CHALEUR	12 060,00	ADEME
SECURISATION DES TRAVERSEES PIETONNE ABORDS ECOLES ETEMILE R	13 960,00	Région Ile-de-France
SUBVENTION PROJET NAVETTE ELECTRIQUE 9P POUR DEPLACT SENIORS	7 960,00	MGP
SUBVENTION FIM REMPLACEMENT, CHANGEMENT DES HUISSERIES, DU C	65 888,00	MGP
SUBVENTION FIM ACQUISITION ET INSTALLATION DE BORNES DE RECH	8 550,00	MGP
SUBVENTION DSIL 2022 EXTENSION VIDEO PROTECTION GS ET SALLE	150 000,00	Préfecture du Val-de-Marne
SUBVENTION DSIL 2022 REMPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURE	218 916,00	Préfecture du Val-de-Marne
SUBVENTION DSIL 2022 CREATION D'UN CHENEAU SUR APPENTIS COUR	13 360,00	Préfecture du Val-de-Marne
SUBVENTION ACQUISITION DE MATERIEL SON ET DE MOBILIER	27 000,00	Région Ile-de-France
SUBVENTION DSIL REMPLACEMENT, CHANGEMENT DES HUISSERIES, DU	200 400,00	Préfecture du Val-de-Marne
CONVENTION IDFM -CABLE A -SOLDE 50% OPERATION A - CONSTRUCTI	424 925,00	Ile-de-France Mobilités
RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC G4 QUARTIER DU FIEF ET SECURISA	42 561,00	Préfecture du Val-de-Marne
AMENAGEMENT LAC DES TILLEULS - DISPOSITIF CAR	433 000,00	Région Ile-de-France
AMENAGEMENT LAC DES TILLEULS - SOLDE 60	145 500,00	MGP
TOTAL	1 867 585,46	

La liste de ces restes à réaliser se justifie au regard de l'avancement des projets d'investissement et des conditions des financeurs. A ce jour, une partie de ces restes à réaliser a été soldée à hauteur de 294 K€.

Ainsi, il est proposé au Conseil municipal d'adopter le Budget supplémentaire 2023 et dont la maquette budgétaire est annexée au présent dossier, afférent au budget principal de la Ville comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Budget primitif 2023	39 858 620,80	13 298 540,36
Budget supplémentaire 2023 (y compris RAR et reprise des résultats)	4 383 456,32	5 743 433,23
Nouvel équilibre budgétaire 2023	44 242 077,12	19 041 973,59